

# LA SIDRA

## DE LA SEMAINE

CHABBAT PARCHAT VAYÉLEKH  
SAMEDI 22 SEPT. 2012 / 6 TICHRI 5773

YOM KIPPOUR  
MERCREDI 26 SEPT. 2012 / 10 TICHRI 5773

CHABBAT PARCHAT HAAZINOU  
SAMEDI 29 SEPT. 2012 / 13 TICHRI 5773

46<sup>e</sup> année

2

## EDITORIAL

par Haïm NISENBAUM

### Au cœur de Yom Kippour

Il existe des mots qui enferment et décrivent toute la réalité. Mais ils ne la limitent pas pour autant. Au contraire, ils ont le pouvoir d'en exprimer l'essence et, ainsi, de la rendre infinie. Yom Kippour est de ceux-là, un jour dans l'année que nos Sages qualifient d'unique. Et sans doute mérite-t-il cette dénomination à plus d'un titre. N'est-il pas ce jour étonnant où chacun ressent, avec une conscience plus ou moins forte, plus ou moins attentive, mais toujours en éveil, la nécessité de se rendre à la synagogue ? N'est-il pas ce jour aussi où le temps même semble présenter une qualité, presque une texture différente, où, devant la solennité de la prière, le monde paraît soudain faire silence ? Mais, finalement, pourquoi est-il si essentiellement différent de tous les autres jours de l'année ? Disons-le en d'autres termes : qu'est-ce qui le distingue dans la monotone avancée des jours ?

Peut-être faudrait-il poser cette question à chacun de ceux qui, en cette journée, sont présents à la synagogue. Voici que chacun est prêt à tout laisser de côté, juste pour cela : un jour de réflexion, de recueillement et d'unité. Mais la réponse n'est-elle pas déjà, comme en filigrane dans ce dernier mot ? Dans les synagogues, en ce jour de Yom Kippour, chacun – quels que soient ses choix de vie – sait qu'il a sa place, qu'elle lui appartient de droit, comme

elle a appartenu, avant lui, à son père, à son grand-père et à tous ses ancêtres des générations oubliées. Ceux-ci peuvent avoir vécu sous d'autres cieus, dans des pays lointains, la mémoire peut même ne pas avoir retenu leurs faits, leurs gestes et leur long voyage mais, par notre présence, ils sont là. Ils ont su vivre le «jour unique», nous le savons également et cela suffit : le lien au travers du temps est créé, il ne disparaîtra plus.

Dans cette unité, qui dépasse le temps et l'espace, chacun est partie prenante. Et c'est un sentiment puissant qui saisit alors tous les présents. On dit souvent que le peuple juif est celui de la mémoire et sans doute est-ce vrai. Mais il est surtout celui de l'action. Car, pour lui, la mémoire n'est jamais synonyme de nostalgie, d'aspiration à un mythique âge d'or. Pour lui, elle est source d'inspiration et sert d'abord à construire l'avenir. Pour toutes ces raisons, Yom Kippour est un jour que nous savons et voulons tous vivre différemment. Profondément pénétrés de la conscience que, de notre présence, dépend la suite de l'année – pour nous, notre famille et tous les hommes, mais aussi les temps à venir – nous savons que, demain, nous agissons avec une énergie nouvelle. Nous savons que nos actions, riches de la grandeur de cette journée, nous conduiront vers les jours d'éternelle lumière.

## VIVRE AVEC LA PARACHA

Adapté  
d'un discours  
du Rabbi  
de Loubavitch

### Yom Kippour

**Pouvons-nous conserver notre lien avec D.ieu, après Yom Kippour ?**

#### Le lendemain matin

Que devrions-nous ressentir le lendemain de Yom Kippour ? Durant la journée de Yom Kippour, nous sentons en nous un réveil spirituel naturel, mais qu'arrive-t-il le jour qui suit ? Pouvons-nous maintenir cet état d'élévation spirituelle tout au long de l'année ?

La réponse à ces questions peut se trouver dans la lecture de la Torah de Yom Kippour où nous sont décrits les sacrifices offerts, en ce jour, par le Cohen Gadol (le Grand Prêtre) dans le Beth Hamikdash (le Temple de Jérusalem). Cette lecture est introduite par le verset : «Et D.ieu parla à Moché après la mort des deux fils d'Aharon quand ils s'étaient rapprochés de D.ieu et qu'ils moururent.» Nous y apprenons l'importance de ce qui se passe après ce saint jour.

Yom Kippour offre une occasion où chaque Juif «se rapproche

### Horaires d'entrée et sortie de Chabbat Parchat VAYÉLEKH

#### PARIS — ILE DE FRANCE

Entrée : 19h 33 • Sortie 20h 38

#### Horaires d'entrée du Chabbat en PROVINCE

Bordeaux	19.43	Lyon	19.21	Nantes	19.47
Grenoble	19.18	Marseille	19.19	Nice	19.11
Lille	19.29	Montpellier	19.25	Strasbourg	19.10
		Nancy	19.16	Toulouse	19.35

à partir du dimanche 16 sept. 2012

Heure limite du Chema : 10h36 Pose des Téléphones : 6h26  
Fin Kidouch Levana : dimanche 30 sept. (14 Tichri) jusqu'à 20h 18

### Horaires d'entrée et sortie de YOM KIPPOUR

#### PARIS — ILE DE FRANCE

Entrée : 19h 24 • Sortie 20h 28

#### Horaires d'entrée de Yom Kippour en PROVINCE

Bordeaux	19.35	Lyon	19.13	Nantes	19.39
Grenoble	19.10	Marseille	19.12	Nice	19.04
Lille	19.20	Montpellier	19.17	Strasbourg	19.02
		Nancy	19.08	Toulouse	19.27

à partir du dimanche 23 sept. 2012

Heure limite du Chema : 10h40 Pose des Téléphones : 6h37



Articles et contenu réalisés par le

**BETH LOUBAVITCH**

8, rue Lamartine - 75009 Paris

Tél : 01 45 26 87 60 - Fax : 01 45 26 24 37

chabad@loubavitch.fr [www.loubavitch.fr](http://www.loubavitch.fr)  
Serveur vocal Le'haïm : 01 76 34 77 77

Association reconnue d'Utilité Publique  
habilitée à recevoir les DONs et les LEGS

Directeur : Rav S. AZIMOV

de D.ieu». Mais cette opportunité ne doit pas se suffire à elle-même. Elle doit être liée aux jours et aux semaines qui suivent.

## Un précédent historique

Pour nous enseigner comment vivre cette expérience, la Torah relate alors comment les fils d'Aharon, Nadav et Avihou, commirent une erreur fondamentale dans la façon dont «ils se rapprochèrent de D.ieu» après la révélation de la Présence Divine, lors de la consécration du Sanctuaire. «Chacun prit son encensoir, y mit du feu, posa des encens ; ils apportèrent devant D.ieu un feu étranger sans qu'Il le leur eût commandé. Un feu jaillit de devant D.ieu et les consuma.»

Bien que nos Sages citent plusieurs déficiences dans la conduite des fils d'Aharon, ce qui produisit leur mort, ces interprétations soulèvent un certain nombre de difficultés. Nadav et Avihou avaient été choisis par D.ieu pour Le servir en tant que prêtres. De plus, comme l'explique Rachi dans son commentaire de la Torah, ils avaient atteint un niveau spirituel supérieur à celui de Moché Rabbénu lui-même. Comment donc, dans ces conditions, purent-ils commettre une erreur si sérieuse dans leur service de D.ieu ?

Plusieurs commentateurs suggèrent que la mort de Nadav et Avihou n'était pas une punition mais une conséquence naturelle du fait qu'ils vécurent une telle extase que leur âme ne put plus rester dans leur corps. Ayant fait l'expérience du rapprochement avec D.ieu dans la *dvékout*, l'extase, ils n'étaient plus capables de revenir à une vie matérielle.

## L'expérience spirituelle ne doit pas être restrictive

Cependant, même selon cette interprétation, la conduite de Nadav et Avihou reste problématique parce qu'elle était motivée par un désir personnel : ils périrent parce que leur âme voulut s'attacher à D.ieu, rester dans un état d'unité absolue avec Lui. Et dans ce désir, ils perdirent de vue l'intention ultime de D.ieu dans la création. Comme tous les autres êtres et créatures des mondes matériel et spirituel, eux avaient été également créés pour que D.ieu puisse posséder «une résidence dans les mondes inférieurs». En abandonnant le monde, même dans la perspective de s'attacher à D.ieu, ils s'opposaient à la raison d'être de la création dans son ensemble.

Les aspirations les plus profondes de notre âme et les élévations les plus spirituelles de notre expérience religieuse doivent être reliées à notre existence matérielle. La spiritualité ne constitue pas une dimension supplémentaire, détachée de notre expérience quotidienne mais c'est un moyen par lequel élever notre vie ordinaire. En faisant fusionner notre réalité

matérielle et notre réalité spirituelle, nous raffinons le monde, l'imprégnons de sainteté et le transformons en une Demeure pour la Présence Divine.

## Faire durer Yom Kippour

Au moment même où «nous nous rapprochons de D.ieu», nous ne devons pas perdre de vue notre attitude à Son égard tout au long de l'année. Yom Kippour ne doit pas être vécu comme une expérience isolée mais comme l'occasion de resserrer notre relation avec D.ieu, sur une base quotidienne.

Cette nécessité trouve une illustration dans le service qu'accomplissait le Cohen Gadol à Yom Kippour. En ce jour, il pénétrait le Saint des Saints où il rencontrait seul la Che'hina, la Présence Divine. Aucune expérience religieuse ne peut être plus profonde.

Cependant, sur le champ, il offrait une prière simple et courte, demandant des bénédictions pour une bonne subsistance pour le Peuple Juif. Il venait d'atteindre une élévation spirituelle incommensurable et il se livrait immédiatement à des considérations des plus matérielles ! Il est également significatif qu'une condition pour le service du Cohen Gadol à Yom Kippour exigeait qu'il soit marié. Si ce n'était pas le cas, c'est-à-dire qu'il lui manquait l'engagement essentiel dans une vie pratique, aux prises avec les réalités du monde, il était considéré comme inapte à intercéder pour le bien-être de ses frères.

## Fusionner la conscience spirituelle et la prospérité matérielle

Il est probable que nous n'atteignons pas les mêmes élévations spirituelles que les fils d'Aharon ou du Cohen Gadol dans le Saint des Saints. Cependant, nous vivons des éclairs de spiritualité, des moments où nous nous sentons davantage en relation avec notre âme et avec D.ieu. Il est fréquent que cela survienne à Yom Kippour, jour où nous nous détachons de tous les soucis concrets. Mais nous ne pouvons permettre à ces moments de rester séparés de notre quotidienneté. La force spirituelle de ces jours si particuliers doit plutôt être réinvestie pour recharger notre service de D.ieu de chaque jour.

Et cette approche fait également descendre des bénédictions dans notre situation matérielle. Yom Kippour est un jour de jugement. Quand D.ieu observe qu'un homme se concentre pour élever le monde qui l'entoure et conserve cet état d'esprit même aux moments les plus sublimes de son expérience spirituelle, Il le récompense du succès à la fois dans son service divin et dans sa situation matérielle. D.ieu le bénit de santé, de richesse et d'enfants. L'individu utilise à son tour ces bénédictions pour élever et raffiner le monde et le transformer en

## Étude du Séfer Hamitsvot du Rambam (Maïmonide)

Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif

• **Lundi 17 septembre – 1<sup>er</sup> Tichri**

• **Mardi 18 septembre – 2 Tichri**

• **Mercredi 19 septembre – 3 Tichri**

**Mitsva positive n° 107** : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint selon lequel l'on devient impur au contact d'un mort.

• **Jeudi 20 septembre – 4 Tichri**

**Mitsva positive n° 107** : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint selon lequel l'on devient impur au contact d'un mort.

**Mitsva positive n° 113** : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint d'accomplir les prescriptions relatives à la Vache Rousse de sorte qu'elle soit prête pour les procédés nécessaires à la purification de celui qui est devenu impur au contact d'un mort.

• **Vendredi 21 septembre – 5 Tichri**

• **Samedi 22 septembre – 6 Tichri**

**Mitsva positive n° 113** : Il s'agit du commandement nous incombant d'accomplir les prescriptions relatives à la vache rousse de sorte qu'elle soit prête pour les procédés nécessaires à la purification de celui qui est devenu impur au contact d'un mort.

• **Dimanche 23 septembre – 7 Tichri**

• **Lundi 24 septembre – 8 Tichri**

**Mitsva positive n° 108** : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint au sujet de l'eau de lustration (eau vive mélangée à des cendres de la vache rousse) qui purifie dans certaines conditions et, dans d'autres, rend impur.

• **Mardi 25 septembre – 9 Tichri**

**Mitsva positive n° 108** : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint au sujet de l'eau de lustration (eau vive mélangée à des cendres de la vache rousse) qui purifie dans certaines conditions et, dans d'autres, rend impur.

**Mitsva positive n° 101** : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint au sujet de l'impureté causée par la lèpre.

• **Mercredi 26 septembre – 10 Tichri**

**Mitsva négative n° 308** : C'est l'interdiction qui nous a été faite de couper ou de brûler les signes de la lèpre, de manière à en changer l'aspect.

**Mitsva négative n° 307** : C'est l'interdiction qui nous a été faite de raser les poils ou les cheveux entourant la teigne.

→ (Suite page 4)

Retrouvez l'intégralité de l'étude du Séfer Hamitsvot sur notre site [www.loubavitch.fr](http://www.loubavitch.fr) et sur le serveur vocal LEHAIM: 01 76 34 77 77

La Sidra de la Semaine est une publication hebdomadaire éditée par

"La Régie Lamartine" 102 Av. des Champs-Élysées 75008 Paris

Directeur de la publication: Y. Benhamou

Impression: Imprimerie de Chabrol: 189 rue d'Aubervilliers-75018 Paris

Tiré à 50.000 exemplaires

Diffusé par e-mail à 15.000 ex

ISSN 1762 - 5440

résidence Divine.

Cette approche dans le service de D.ieu conduit à la fusion ultime de la prospérité matérielle et de l'épanouissement spirituel qui aura lieu à l'Ere messianique. Alors, «les bonnes choses couleront en abondance et tous les délices seront aussi librement accessibles que la poussière.» Et en même temps, «l'occupation du monde entier sera de connaître D.ieu... Car le monde sera rempli de la connaissance de D.ieu comme les eaux couvrent le lit de l'océan».



## Le Minyane des cantonistes

Reb Morde'haï était un disciple de Rabbi Mena'hem Mendel de Loubavitch (1789 – 1866). Son Rabbi l'avait envoyé visiter les petites communautés juives disséminées dans l'immense empire russe afin d'y renforcer la pratique du judaïsme et l'étude de la Torah.

Au cours de ses pérégrinations, il arriva un jour – la veille de Yom Kippour – dans une petite ville perdue au milieu de nulle part ; il était cependant certain d'y trouver quelques Juifs mais on lui apprit que tous les Juifs de cette ville s'étaient rendus dans la ville voisine de Vitebsk pour y passer la fête avec une communauté mieux organisée que la leur. Angoissé, Reb Morde'haï réalisait que la fête approchait et qu'il lui fallait de toute urgence trouver un *Minyane*, une assemblée de dix Juifs pour pouvoir prier correctement.

- Vous ne trouverez aucun Juif ici, Monsieur le rabbin, lui annonça un des habitants de la ville. Mais, à deux heures d'ici, dans un village éloigné, des Juifs «bizarres» se sont regroupés. On les appelle les cantonistes. C'est la seule communauté juive que vous pouvez espérer trouver dans les environs !

Les cantonistes étaient des garçons juifs qui, sur ordre du tsar Nicolas avaient été arrachés à leurs familles dès l'âge de sept ou huit ans pour être incorporés de force dans l'armée russe. Ce décret fut l'un des plus cruels que dut subir le peuple juif tout au long de son exil et des multiples persécutions infligées par les peuples environnants. Les malheureux enfants étaient en butte aux vexations et aux mauvais traitements afin de les «endurcir», d'en faire de loyaux soldats mais surtout de leur faire oublier leur judaïsme et de les convertir. Au bout de vingt-cinq années passées dans ces conditions inhumaines, sans aucun contact avec leurs familles, ils étaient «libérés» mais étaient physiquement et psychologiquement détruits, devenus incapables de vivre normalement.

C'est pourquoi ils se regroupaient dans de petits villages, loin de toute communauté, loin du monde.

Sans attendre davantage, Reb Morde'haï se mit en route et, au bout de deux heures de marche, il aperçut quelques baraques en bois dont l'une devait faire office de synagogue. Les habitants accueillirent avec joie ce rabbin : spontanément, ils se mirent en ligne pour avoir le privilège de lui serrer la main. Comme ils étaient heureux d'avoir parmi eux un érudit, un disciple de Rabbi Mena'hem Mendel de Loubavitch! Soudain, ils se retirèrent et se mirent à parler entre eux à voix basse.

L'un d'entre eux se porta alors volontaire et, se grattant la gorge, déclara à Reb Morde'haï.

- Heu... Voilà ! Monsieur le rabbin, nous serions très honorés si vous pouviez conduire les prières de Yom Kippour pour notre humble communauté car nous ne connaissons pas très bien les mélodies et les paroles de la prière. Vous comprenez, nous n'avons pas eu le privilège de fréquenter l'école juive ni même l'école publique !

Les larmes aux yeux, Reb Morde'haï accepta bien sûr la proposition : il avait entendu parler de ce terrible décret et, dans les familles juives, chacun connaissait une famille qui avait eu la douleur de perdre à jamais un enfant, victime de cette loi monstrueuse.

- Cependant, nous mettons une condition : que l'un d'entre nous se charge de *Neïla*, la prière finale du jour sacré !

Bien entendu, Reb Morde'haï accepta la condition. Une heure plus tard, tous se retrouvèrent dans la modeste synagogue et participèrent à l'émouvante prière de *Kol Nidré*. Les fidèles étaient captivés par la voix de Reb Morde'haï et les mélodies hassidiques. Quant à lui, il ressentait une émotion très forte : nombre de ces hommes étaient handicapés et portaient des séquelles des sévices infligés durant leur service militaire. Jamais Reb Morde'haï n'avait vu pareille dévotion ; jamais il n'avait rencontré tant de Juifs marqués au plus profond d'eux-mêmes par les épreuves de l'exil mais attachés passionnément à leur identité juive. Même si Reb Morde'haï avait étudié toutes les *Kavanot*, les sous-entendus et les allusions contenues dans les mots de la prière, il savait que la prière de ces hommes simples avait bien plus de valeur que la sienne !

C'est ainsi que la journée s'écoula, rythmée par les prières silencieuses, les chants spontanés, la lecture de la Torah, le rappel des parents disparus et surtout l'atmosphère si spéciale de ce jour saint.

Quand arriva l'heure de *Neïla*, Reb Morde'haï quitta la place de l'officiant comme convenu et s'installa parmi les fidèles. Il était intrigué : pourquoi les cantonistes s'étaient-ils réservés la prière finale ? L'un d'entre eux se leva : il était grand, impressionnant même mais voûté par le poids des années et des épreuves. Il s'avança lentement vers le pupitre et soudain déboutonna sa chemise ! D'un geste brusque, il l'enleva ! Horrifié, Reb Morde'haï s'apprêta à lui expliquer qu'il ne convient pas de se présenter ainsi dans une synagogue au moment le plus solennel de l'année !

Mais quand la chemise tomba par terre, Reb Morde'haï remarqua que l'homme était couvert de plaies, de cicatrices profondes... C'était le rappel douloureux de toutes les épreuves qu'avait stoïquement subies cet homme pour ne pas abandonner son judaïsme et ne pas se convertir à la religion de ses oppresseurs.

Reb Morde'haï retint sa respiration ; les larmes coulaient maintenant de ses yeux.

Le cantoniste leva les mains vers le ciel et s'adressa à D.ieu d'une voix forte mais confiante : «Mon D.ieu ! Considère nos épreuves ! Aie pitié de Tes enfants qui ont tant souffert pour Te rester fidèles ! Envoie-nous le *Machia'h* ! Délivre maintenant le peuple juif ! Je ne le demande pas pour nos familles car nous n'en avons plus ! Je ne le demande pas pour nos enfants, pour notre confort, pour notre réputation car nous n'avons jamais rien eu de tout cela et nous ne l'aurons jamais ! Nous Te demandons simplement : *Assé Lemaane Chemé'ha* ! Agis pour la gloire de Ton Nom !»

Puis l'homme remit sa chemise, s'enveloppa d'un *Talit* et, d'une voix implorante, entama la prière de *Neïla*.

Rav Tuvia Bolton – [www.chabad.org](http://www.chabad.org)  
Traduit par Feiga Lubecki

## ÉTINCELLES DE MACHIA'H

### Quand tout sera lumière

«Et il arrivera que le soir, il y aura de la lumière». C'est en ces termes que le prophète Zacharie (14:7) décrit l'époque messianique. Si le caractère concret de cette prophétie ne fait pas de doute, il convient cependant d'en préciser le sens ainsi que la portée spirituelle.

En ce temps-là, veut-on nous dire, l'obscurité elle-même sera lumière – comparable à un verre transparent qui révèle la clarté et non à un verre opaque qui la masque. De même, la Divinité apparaîtra révélée dans chaque chose créée ainsi qu'il est écrit : «le loup habitera avec l'agneau.» Dans le domaine de l'homme également, la Divinité sera manifeste, aussi toute immoralité disparaîtra.

(d'après les *Maamarim* de l'Admour Hazakène sur les *Néviim*, p.28) H.N.



A l'occasion de **Vav Tichri**

48<sup>e</sup> Hilloula de la mère du Rabbi,  
la Rabbanit Hatzadkanit 'Hanna ז"ל

Le mouvement *Neché Oubnot 'Habad*  
a le plaisir de vous convier à une

# CONFÉRENCE

donnée par

**Mme Hanna Martinez**

(*Chlou'ha* dans le XI<sup>e</sup> arrondissement de Paris)

sur le thème :

**“Et des Mémoires surgit la vie...”**

**Dimanche 23 sept. 2012**  
à partir de 20h

dans les salons **'Haya Mouchka**

49/51, rue Petit - 75019 Paris

(Métro: Ourcq)

Public exclusivement féminin - Entrée libre

# LE COIN DE LA HALA'HA

## Que fait-on à Yom Kippour ? (cette année mercredi 26 septembre 2012)

La veille de Yom Kippour ou la semaine qui précède, on procède aux «Kapparot»: on fait tourner autour de sa tête trois fois un poulet vivant (ou un poisson, ou une somme d'argent multiple de 18) en récitant les versets traditionnels ; puis on donne le poulet (ou le poisson ou la valeur monétaire) à une institution charitable.

**La veille de Yom Kippour** (cette année mardi 25 septembre 2012), on a coutume de demander au responsable de la synagogue du gâteau au miel, symbole d'une bonne et douce année.

A midi, on prend un bon repas, avec poisson et viande.

Il est d'usage que les hommes se trempent au Mikvé (bain rituel), si possible avant la prière de Min'ha. On met les vêtements de Chabbat. Après la prière de Min'ha, on fait un repas de fête, sans poisson ni viande, mais avec du poulet. Après le repas, les parents bénissent les enfants et leur souhaitent d'aller toujours dans le droit chemin.

Après avoir mis des pièces à la Tsedaka, les femmes mariées allument au moins deux bougies **avant 19h 24** (horaire de Paris) (les jeunes filles et petites filles allument une bougie) et récitent les deux bénédictions suivantes :

**1) «Barou'h Ata Ado-naï Elo-hénou Mélé'h Haolam Achère Kidéchanou Bémitsvotav Vetsivanou Lehadlik Nèr Shel Yom Hakippourim»** - «Béni sois-Tu, Eternel, notre Dieu, Roi du monde, qui nous a sanctifiés par Ses Commandements et nous a ordonné d'allumer la lumière de Yom Kippour».

**2) «Barou'h Ata Ado-naï Elo-hénou Mélé'h Haolam Chéhé'héyanou Vekiyemanou Vehigianou Lizmane Hazé»** - «Béni sois-Tu, Eternel, notre Dieu, Roi du monde, qui nous a fait vivre, qui nous a maintenus et nous a fait parvenir à cet instant».

Il est d'usage d'allumer également une bougie qui dure au moins vingt-cinq heures et sur laquelle on récitera la bénédiction de la «Havdala» à la fin de la fête. On allume aussi des bougies de vingt-cinq heures à la mémoire de chacun des parents disparus.

On enlève les chaussures en cuir et on met des chaussures en toile ou en plastique. Les hommes mariés mettent le grand Talit et le «Kittel» (vêtement rituel blanc).

Durant tout Yom Kippour, la deuxième phrase du Chema Israël («Barou'h Chem...») est récitée à voix haute. Il est interdit de manger, de boire, de s'enduire de crèmes ou de pommades, de mettre des chaussures en cuir, d'avoir des relations conjugales et de se laver (sauf si on s'est sali ; de même, on se lave les mains pour des raisons d'hygiène). On passe la journée à la synagogue.

Le mercredi matin, on ne récite pas la bénédiction : «*Cheassa Li Kol Tsorki*» («*Qui veille pour moi à tous mes besoins*») car on ne porte pas de vraies chaussures. Les malades demanderont au médecin et au Rabbin s'ils doivent jeûner ou non.

A la fin du jeûne, à **20h 28** (horaire de Paris), on écoute la sonnerie du Choffar.

**A la sortie de Yom Kippour**, on se souhaite mutuellement «Hag Saméa'h». Si possible, on prononce la bénédiction de la lune. On récite la prière de la Havdala. Durant le repas qui suit le jeûne, il est d'usage de parler de la construction de la Soucca et, si possible, on construit effectivement la Soucca tout de suite après le repas. F. L.

*Offert par la famille Lubecki  
à la mémoire de*

*Barou'h יהוה ben Issa'har ז"ל*

*Picard*

*tombé à la guerre de Kippour le 12 Tichri 5734*



## Comme chaque année, le Beth Loubavitch

est à votre disposition  
pour procéder  
gracieusement aux

## Bénédictions sur le Loulav

auprès des personnes âgées, malades,  
hospitalisées ou autres...

N'attendez pas la dernière minute,  
contactez-nous au **01 45 26 87 60**  
pour nous communiquer vos coordonnées



## Etude du Séfer Hamitsvot du Rambam (Maïmonide)

Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif

### • Jeudi 27 septembre – 11 Tichri

**Mitsva positive n° 112** : Il s'agit du commandement qui nous incombe de rendre le lépreux reconnaissable afin que l'on s'écarte de lui.

### • Vendredi 28 septembre – 12 Tichri

**Mitsva positive n° 110** : Il s'agit du commandement qui nous a été ordonné que la purification de la lèpre se fasse de la manière qui a été expliquée dans la Torah, c'est-à-dire avec du bois de cèdre, de l'hysope, de l'écarlate, deux oiseaux et de l'eau vive, lesquels devront être utilisés conformément aux prescriptions. Cette procédure sert à purifier un homme ou une maison, comme précisé dans la Torah.

### • Samedi 29 septembre – 13 Tichri

**Mitsva positive n° 111**: Il s'agit du commandement qui incombe au lépreux de se raser et c'est pour lui la deuxième purification, comme c'est expliqué à la fin du Traité Negaïm.

## CALENDRIER MAGNETIQUE 2012/2013

Horaires d'entrée et sortie de Chabbat et des fêtes



Disponible  
au  
Beth Loubavitch

Possibilité d'envoi sur simple appel au

**01 45 26 87 60**

- dans la limite des stocks disponibles -

## Horaires d'entrée et sortie de Chabbat Parchat HAAZINOU

**PARIS – ILE DE FRANCE**

Entrée : **19h 18** • Sortie **20h 21**

### Horaires d'entrée du Chabbat en PROVINCE

Bordeaux	19.29	Lyon	19.08	Nantes	19.33
Grenoble	19.04	Marseille	19.06	Nice	18.58
Lille	19.13	Montpellier	19.12	Strasbourg	18.55
		Nancy	19.01	Toulouse	19.22

## Votre Boîte de Tsédaka est pleine !

Vous pouvez également la déposer au Beth Loubavitch : 8 rue Lamartine - Paris 9<sup>e</sup> ou 55 rue Petit - Paris 19<sup>e</sup>

Contactez-nous au **01 45 26 87 60**  
Nous nous ferons un plaisir de venir la chercher

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat.